

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires sociales

Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale

Audition, ouverte à la presse, sur la chirurgie ambulatoire (*Mme Nadia Ramassamy et M. Marc Delatte, rapporteurs*) :

– Audition commune des représentants de syndicats d'anesthésistes :

- Syndicat national des anesthésistes-réanimateurs de France (SNARF) – Dr Christian Michel Arnaud, président, et Dr Pierre Lanot, secrétaire général

- Syndicat national des infirmiers-anesthésistes (SNIA) – M. Simon Taland, secrétaire général, et M. Raphaël Dufour, trésorier

- Syndicat national des praticiens hospitaliers anesthésistes-réanimateurs élargi (SNPHARe) – Dr Laurent Heyer, membre du conseil d'administration 2

Mardi

11 juin 2019

Séance de 17 heures 45

Compte rendu n° 21

SESSION ORDINAIRE 2018-2019

**Présidence de
Mme Nadia
Ramassamy
*rapporteure***



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES
MISSION D'ÉVALUATION ET DE CONTRÔLE
DES LOIS DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Mardi 11 juin 2019

La séance est ouverte à dix-sept heures cinquante.

(Présidence de Mme Nadia Ramassamy, rapporteure de la Mission)

La Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (MECSS) procède à l'audition commune des représentants de syndicats d'anesthésistes : Dr Christian-Michel Arnaud, président du Syndicat national des anesthésistes-réanimateurs de France (SNARF), et Dr Pierre Lanot, secrétaire général ; M. Simon Taland, secrétaire général du Syndicat national des infirmiers-anesthésistes (SNIA), et M. Raphaël Dufour, trésorier ; Dr Laurent Heyer, membre du conseil d'administration du Syndicat national des praticiens hospitaliers anesthésistes-réanimateurs élargi (SNPHARe).

Cette réunion n'a pas fait l'objet d'un compte rendu écrit. Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée à l'adresse suivante :

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.7782698_5cffb70463c09.mecss--auditions-diverses-11-juin-2019

La séance est levée à dix-neuf heures trente.